



*« Un malfaiteur cherche toujours à réaliser un maximum de gain, dans un minimum de temps et avec un minimum de risque, ont expliqué les forces de l'ordre lundi 7 décembre, à la Camy, lors de la réunion sur la sécurité dans les commerces organisée par la Cci Versailles-Yvelines. Notre objectif est de travailler sur ces 3 variables, le gain, le temps et le risque pour le décourager. »*

Invités à venir témoigner et s'informer, une douzaine de responsables de petites ou grandes enseignes du Mantois ont partagé leurs préoccupations avec les représentants de la Police et la Gendarmerie. Braquages, risques d'attentats, de radicalisation du personnel... ont été évoquées sans tabou.

En terme de comportement, des dispositions simples sont vivement recommandés : diviser la recette avant de la transporter ; varier les horaires et les jours de dépôt en banque ; rester particulièrement vigilant aux heures d'ouverture et de fermeture de l'enseigne ; être prévenu sur la technique du vol au « rendez-moi » qui consiste, pour un client malhonnête, à exiger la monnaie sur un billet plus important que celui qui a été mis en caisse tout en créant un scandale à l'aide de complices.

Côté aménagement des magasins, les forces de l'ordre peuvent être sollicitées, en amont d'un prestataire, pour établir des diagnostics. En zone gendarmerie comme en zone police, des référents sécurité proposent de venir analyser la typologie du commerce, la disposition de la boutique, le nombre et l'emplacement des caméras à installer...

*« La sûreté est un besoin croissant qui touche toutes les entreprises indépendamment de leur situation géographique, leur taille ou leur structure, observe Valérie Raffalli, de la Cci. La délinquance s'adapte au cas par cas d'où l'intérêt de prévenir les difficultés grâce à ces diagnostics indépendants. »*

Pour demander la visite d'un référent sécurité dans votre commerce, contacter le 17 en zone Police ou Gendarmerie